

DÉLIBÉRATION N° CS 2023-03-033

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2022 / RETIRE ET REMPLACE

Nombre de membres :

En exercice : 33

Présents : 23

Votants : 23

L'an deux mil vingt-trois, le 25 septembre ;

L'assemblée délibérante du Syndicat mixte Cyclad, s'est réunie en séance ordinaire à l'atelier CycloB à Surgères, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX.

Présents / Membres titulaires

Mesdames Éliane TRAIN – Isabelle COSSON – Anne-Sophie DESCAMPS – Lina BESNIER

Messieurs Christian LUCAZEAU – Jacky RAUD – Jean MOUTARDE – Michel LALAIZON – Hubert COUPEZ
Serge BERNET – Julien GOURRAUD – Jérôme GARDELLE – Emmanuel JOBIN – Jean GORIOUX
Denis DUBOURGNOUX – David RAFFÉ – Jean-Pascal VIALE – Sylvain BARREAUD – Patrick BOUSSATON
Philippe NEAU – Alain FONTANAUD

Présents / Membres suppléants

Monsieur Pascal PELLERIN suppléant de Monsieur Jean-Luc FOURRÉ

Monsieur Daniel MOULON suppléant de Monsieur Gaby TOUZINAUD

Présence des suppléants sans vote**Absents titulaires**

Mesdames Ornella TACHE – Ghislaine GOT (*excusée*)

Messieurs Jean-Michel CHATELIER (*excusé*) – Jean-Luc DUGUY (*excusé*) – Jean-Luc FOURRÉ – Gaby TOUZINAUD
Éric GUINOISEAU – Stéphane AUGÉ – Jean-Paul GAILLOT (*excusé*) – Sylvain FAGOT – Laurent RENAUD
Philippe PELLETIER

Secrétaire de séance

Madame Anne-Sophie DESCAMPS

Convocations envoyées le :

15 septembre 2023

Affichage de la convocation le : (Art. L2121-10 du CGCT)

15 septembre 2023

Publication (affichage) ou notification du :

27 septembre 2023



Vu l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de prendre connaissance du projet de rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte / traitement des déchets et d'approuver ce document aux fins de diffusion auprès des adhérents,

Considérant que ce rapport est présenté aux membres du comité syndical et qu'il sera également envoyé à chaque Communauté de Communes et Communauté d'Agglomération,

Conformément au code général des collectivités territoriales, il y a lieu d'approuver le projet de rapport annuel relatif à l'exercice 2022,

Considérant la délibération n° CS2023-02-018 du 22 mai 2023 qu'il convient de retirer et de remplacer par la présente délibération car certaines données ont été ajoutées,

Considérant le rapport ci-après préalablement envoyé aux délégués,

Ces explications entendues, Monsieur le Président demande au Comité syndical de se prononcer sur la présente délibération.

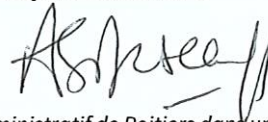
**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
23 membres présents, 23 membres votants, à l'unanimité,**

- Approuve le projet de rapport annuel sur le prix et la qualité du service présenté en séance,
- Retire et remplace la délibération n° CS2023-02-018 du 22 mai 2023,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Le Président,
Jean GORIOUX

Fait à Surgères, le 26 septembre 2023
Extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Anne-Sophie DESCAMPS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.



Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le 26/09/2023

Berger
Levaut

ID : 017-251701900-20230925-CS2023_03_033-DE

Chiffres clés 2022



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets. Indicateurs techniques et financiers année 2022.

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE
économie
circulaire

Glossaire

Biodéchets

Selon l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement "Déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc : déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail ; déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires." Les biodéchets représentent un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source dès le 1er janvier 2024.

Collecte incitative

En proposant depuis 2016 une collecte des ordures ménagères toutes les 2 semaines (CO5), Cyclad a pour objectif de favoriser la réduction des déchets, le tri des emballages et des biodéchets afin d'atteindre les objectifs fixés par la loi et repris dans le PLPDMA.

CRTE

Contrats de Relance et de Transition Écologique. Contrats territoriaux entre l'État et les intercommunalités mis en place en 2020. En 2022, Cyclad est co-signataire des CRTE Aunis Atlantique et Aunis Sud pour intégrer les actions en faveur de l'économie circulaire à ces démarches.

Centre de valorisation

Pour Cyclad, déchetterie nouvelle génération qui accueille un maximum de filières pour faciliter le tri et renforcer le recyclage. Ce site dispose également de Cyclab'Box de 140m² qui contribue à atteindre les objectifs de réemploi.

Cyclab'Box

Espace de réemploi présent dans 12 déchetteries et centres de valorisation. Il permet de déposer les objets en bon état pour leur donner une seconde vie. Il vise à réduire le gaspillage des biens de consommation, rendre le concept d'économie circulaire accessible à tous et préfigurer les centres de valorisation de demain.



Économie circulaire

Elle consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'un modèle du tout jetable à un système plus circulaire. Elle s'oppose à l'économie linéaire : produire, consommer, jeter. Les nouveaux modèles de production et de consommation liés à l'économie circulaire peuvent être générateurs d'activités et créateurs d'emplois durables et non délocalisables.

Kit à manger

Kit de vaisselle réutilisable imaginé par l'équipe zéro déchet et mis à disposition des associations, professionnels et particuliers pour éviter la vaisselle jetable lors des événements.

Label Économie Circulaire

Proposé par l'ADEME dans le cadre du programme "Territoire Engagé Transition Ecologique", il s'appuie sur un référentiel qui évalue les compétences en économie circulaire. Il est composé de 21 orientations (critères), réparties en 5 axes. Cyclad fait partie des 16 premiers lauréats du label lancé en 2020.

PLPDMA

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Ensemble d'actions coordonnées en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés. Le PLPDMA permet de territorialiser et préciser des objectifs opérationnels de prévention des déchets et de définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

PCAET

Plan Climat Air Énergies Territorial. Outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat.

PAT

Issu de la loi d'avenir pour l'agriculture, le Projet Alimentaire Territorial a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires. Il inclut la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Zone de gratuité

Espace de réemploi éphémère ou permanent pour déposer les objets en bon état et réutilisables, afin de les mettre à disposition gratuitement de nouveaux utilisateurs.

Collecte & déchetterie

La collecte / 20

Les biodéchets / 24

Les déchetteries / 26

Traitement & valorisation

Modes de traitement des déchets / 28

Trois sites de valorisation / 29

Finances

Les enjeux financiers / 30

Compte administratif / 23

Élus & agents

Les élus / 34

Les agents / 35

Cyclad

Le service public des déchets et de l'économie circulaire / 4

Du tri à l'économie circulaire / 6

Les événements de l'année 2022 / 7

Un territoire zéro déchet / 8

Économie circulaire

Un Territoire labellisé Économie Circulaire / 10

Laboratoire d'innovation en économie circulaire / 12

Les entrepreneurs de l'économie circulaire / 13

L'Atelier Cyclab / 14



Le service public des déchets

et de l'économie circulaire

Créé en 1975, le Syndicat Mixte Cyclad assure une mission de service public de réduction, de collecte, de valorisation et de traitement des déchets. Situé en Charente-Maritime, il compte 234 communes soit 7 intercommunalités en Aunis et Saintonge pour 230 064 habitants : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémézac & La Saintonge Viticole, Vals de Saintonge, Ile de Ré et l'Agglomération de Saintes.

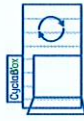
Cyclad est labellisé Territoire Zéro Gaspi par l'Agence Déchet depuis 2014 et Territoire d'Innovation en Économie Circulaire depuis 2020.

Au regard de l'article L 2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale assurent la collecte et le traitement des déchets des ménages.

La compétence économie circulaire comme la compétence traitement concerne l'ensemble des 7 intercommunalités.

La compétence collecte-déchetterie concerne 5 intercommunalités soit 188 communes et 150 021 habitants : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémézac & La Saintonge Viticole et Vals de Saintonge.

Pour adhérer à Cyclad, le transfert de la compétence traitement est obligatoire ; celui de la compétence collecte-déchetterie optionnel.



12
Cyclad'Box



81 %
taux de
valorisation en
déchetteries



170 kg
/habitant
d'ordures
ménagères



112 kg
/habitant
de recyclables
(papiers/petits cartons,
verres, emballages)



12 122
personnes
sensibilisées



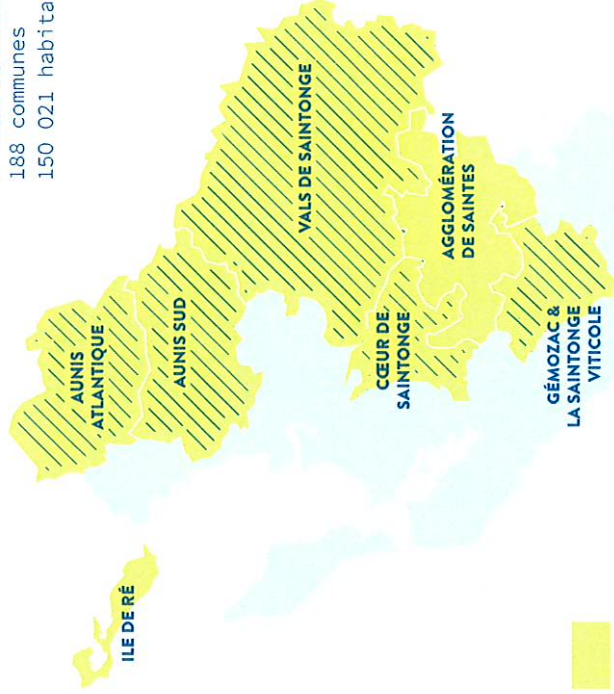
542
tonnes de
biodéchets



89,50 €
/habitant

Compétence collecte et déchetterie

5 intercommunalités
188 communes
150 021 habitants



Compétence traitement

7 intercommunalités
234 communes
230 064 habitants

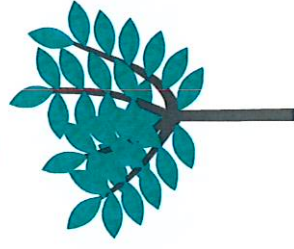
CHARENTE-MARITIME



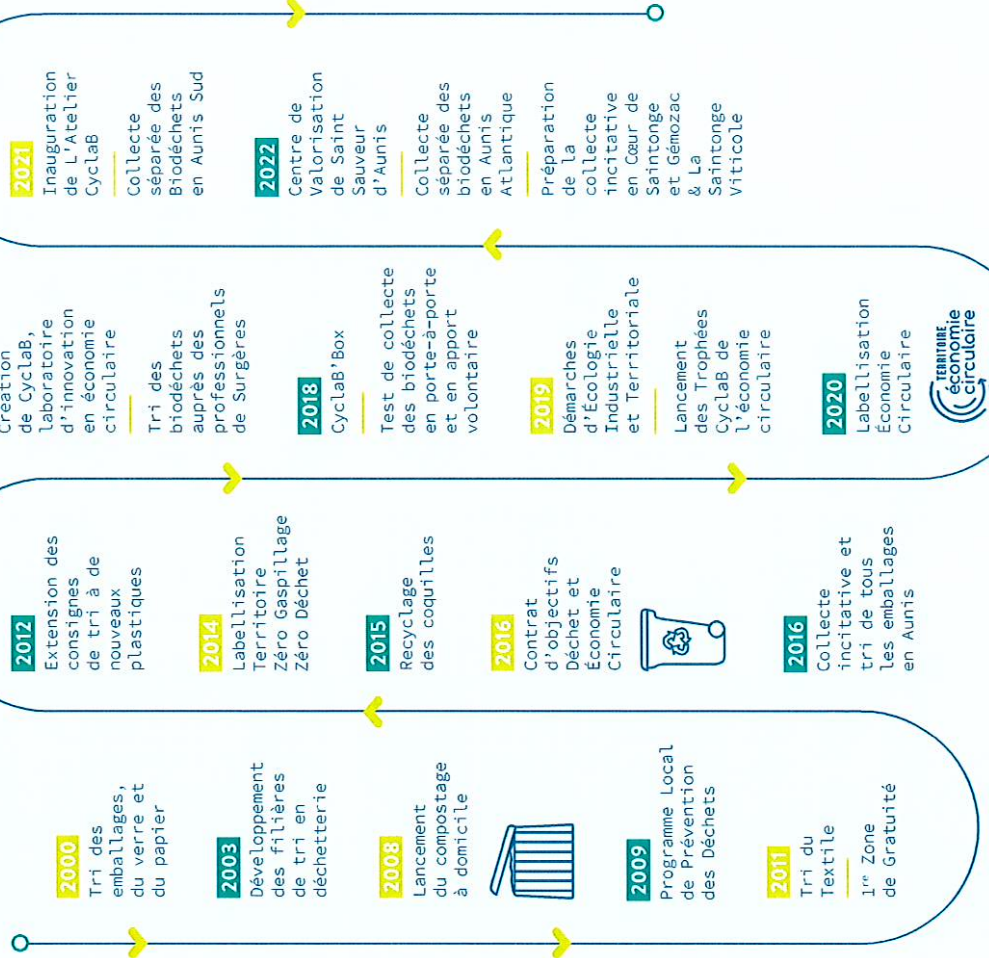
33
élus



135
agents



Du tri à l'économie circulaire



Les événements de l'année 2022

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai-Juin	Juillet-Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2023
Permanences biodéchets en Aunis Sud (collecte mise en place en 2021) Installation de l'Association "L'Outil en Main" à l'Atelier Cyclab Lancement des ateliers zéro déchet pour les habitants à l'Atelier Cyclab	Collecte séparée des Biodéchets en Aunis Sud	Centre de Valorisation de Saint Sauveur d'Aunis Collecte séparée des biodéchets en Aunis Atlantique	Début des travaux du Centre de Valorisation de Saint Sauveur d'Aunis Lancement de la réorganisation de la collecte secteur sud (voir encadré)	Phase 1 de la collecte séparée des biodéchets en Aunis Atlantique pour 13 communes. Première collecte le 21 juin	Mobilisation de l'équipe zéro déchet pour le tri sur les événements estivaux Permanences biodéchets en Aunis Sud Distribution de composteurs en Cœur de Saintonge	Phase 2 de la collecte séparée des biodéchets Aunis Atlantique pour 6 communes. Première collecte le 17 octobre Don de sang des agents de Cyclad à l'Atelier Cyclab	Forum de l'économie circulaire, Commission Consultative d'Elaboration et de suivi du PLPDMA Grande soirée de l'économie circulaire et 3^e édition des Trophées Cyclab Journée de formation à et de sensibilisation à l'économie circulaire des agents valoristes Portes ouvertes de l'Atelier Cyclab Mise en ligne du nouveau site internet cyclad.org	Animations de la Semaine européenne de la réduction des déchets et de la Semaine de la Réparation Formation sécurité pour tous les agents avec PH Evolution	Distribution du calendrier 2023 avec nouveaux jours de collecte, nouveaux horaires de déchetterie et guide du tri	Ouverture du nouveau Centre de valorisation de Saint Sauveur d'Aunis



Avril à décembre

Réorganisation de la collecte en Cœur de Saintonge et Gémézac & La Saintonge Viticole

34

réunions techniques

15

réunions publiques d'information et d'équipement en composteurs sur les deux territoires

7 056

foyers sensibilisés et équipés en bacs ou composteurs en porte-à-porte sur la CDC de Gémézac

Voir p.23

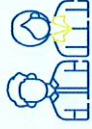


Un Territoire zéro déchet

L'équipe zéro déchet accompagne les usagers et l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire dans une démarche active et concrète de réduction des déchets. Elle propose et mène les actions visant à atteindre les objectifs définis dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).



4
agents
zéro déchet



106
animations grand
public dont 17 ateliers
zéro déchet



39
kits à manger vaisselle
chez 9 partenaires.
64 prêts à des particuliers
et associations.



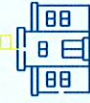
12 122
personnes sensibilisées pour
l'ensemble des programmes :
tri, zéro déchet, biodéchets,
collecte incitative



19
réunions d'information
pour le tri des biodéchets :
988 personnes sensibilisées



161
artisans de Charente-Maritime
inscrits à la Semaine
de la réparation



268
visites en mairies



1/4
des boîtes aux lettres
équipées d'un STOP PUB



170
prêts de matériel
dont 7 440 gobelets
réutilisables



830
bacs emballages
vérifiés pour
la qualité du tri



121
commerçants
zéro déchet



24
visites de sites :
236 enfants et
150 adultes accueillis



23
partenaires pour le
réemploi de matières
en déchetterie



146
établissements scolaires sensibilisés
et engagés pour le tri et
la réduction des déchets :
3 404 enfants et 213 adultes



Cyclad sur les réseaux

Nombre d'abonnés/followers sur les réseaux



@Cyclad17
3 909
(+341 par rapport à 2021)



@syndicat mixte cyclad
1 124



@ateliercyclad
382



12
communiqués
de presse envoyés

Un nouveau site internet



Mise en ligne
20 octobre 2022

- Conçu pour mobile
- Carte interactive avec les équipements
- Calendriers de collecte
- Moteur de recherche par commune téléchargeables
- Création d'un compte usager
- Extranet pour les élus
- Fenêtre "pop-up" pour les informations spéciales
- Formulaire de contact en ligne
- Moteur de recherche "Où va ce déchet ?"
- Offres d'emploi



Un territoire labellisé Économie Circulaire

La démarche

Les élus du Syndicat Mixte Cyclad se mobilisent depuis 15 ans en faveur de la réduction des déchets et de la transition vers une économie circulaire.

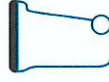
Premier outil de pilotage, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est élaboré pour 6 ans et engage pour la mise en œuvre de 25 actions pour réduire la production de déchets. Ces actions sont menées par les équipes et les acteurs locaux partenaires.

Les élus ont souhaité aller plus loin dans la démarche pour développer l'économie circulaire sur le territoire. Ainsi, depuis 2017, le service public Cyclad, dispose de son laboratoire d'innovation en économie circulaire, Cyclab, et d'un tiers-lieu dédié depuis 2021 (page 12 à 15).

Cette ambition est reconnue par l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique à travers la labellisation "Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet" en 2014, puis dès 2020 avec le programme « Territoire Engagé Transition Écologique » et le label Économie Circulaire.



Les objectifs



ORDURES MÉNAGERS

Réduire à
150kg/hab/an
(territoire collecte)



EMBALLAGES

+30%
d'emballages collectés.
Les collecter plus souvent
que les ordures ménagères



PORTER LE PROJET

à l'échelle
du territoire



CYCLAB

Développer des
filiales locales
de recyclage et
créer de l'emploi



BIODÉCHETS

Proposer à
100% des foyers
une solution de tri
des biodéchets



DÉCHETTERIES

Installer des
**espaces
de réemploi**



S'ENGAGER

dans le
référentiel
de l'ADEME
économie circulaire

Les outils

CYCLAB

Laboratoire d'innovation
en économie circulaire

- **Valoriser** les opportunités économiques du territoire
- **Former et accompagner** les collectivités et entreprises
- **Transformer** les déchets en matériaux ressources
- **Créer** des emplois et des produits à valeur ajoutée

L'ATELIER CYCLAB

Tiers-lieu ouvert à tous

- Réunir et concentrer les initiatives
- **1 500 m²** dédiés à l'économie circulaire
- Une matériauthèque de **200 m²**
- **3** laboratoires pour expérimenter

TROPHÉES CYCLAB DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Récompenser les projets innovants en Aunis - Saintonge - Ré
- Soutenir les porteurs de projets
- Trois dispositifs d'accompagnement



PLPDMA

- **8** axes de travail
- **25** fiches actions

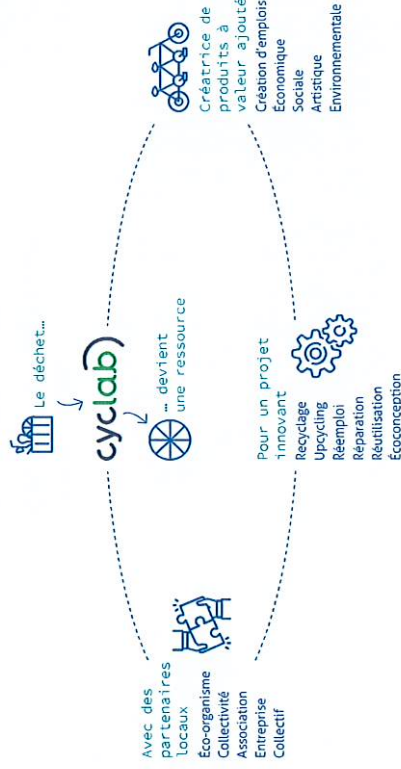
DES OBJECTIFS INTÉGRÉS AUX DÉMARCHES TERRITORIALES

- Co-signature du CRTE AUNIS ATLANTIQUE
- Co-signature du CRTE AUNIS SUD
- Participation aux PCAET, PAT...

Cyclab

Laboratoire d'innovation en économie circulaire

Créé en 2017, Cyclab est un facilitateur entre Cyclad et les acteurs du territoire engagés dans l'économie circulaire. Cyclab valorise de nouvelles opportunités économiques en transformant les déchets en matériaux ressources.



Cyclab soutient les porteurs de projets innovants sur le territoire Aunis-Saintonge grâce à des dispositifs d'accompagnement sur-mesure vers la création d'entreprise, le sourcing de la matière ou la mise en réseau.

Les Lauréats

Hébergement gratuit
Accompagnement Individuel
Sourcing de la matière
Accès à la bibliothèque
Événements réservés Rencontres thématiques
Mise en réseau
Valorisation du projet
Stages et projets avec des étudiants

La Promo

Accompagnement individuel
Sourcing de la matière
Accès à la bibliothèque
Programme d'événements
Rencontres thématiques
Mise en réseau
Valorisation du projet

Le Club

Sourcing de la matière
Programme d'événements
Rencontres thématiques
Mise en réseau

Des projets primés ☆ • en 2022

- LA RIEUSE**
Concours des Saveurs de Nouvelle-Aquitaine 2022
Catégorie Bière
- OH LA LA DU CHOCOLAT & ENILIA-ENSMIC**
Concours Fou d'ID Nouvelle Aquitaine 2022
Prix Maturité
- L'USINE À GAZ**
Trophées du Régat Nouvelle-Aquitaine 2022
Catégorie Transformation Alimentaire
- VEGETAT**
Trophées du Régat Nouvelle-Aquitaine 2022
Catégorie Restauration Collective
- LE SCARABÉE QUI COUD**
Prix des initiatives inspirantes Recita 2022
Catégorie Recyclage

Les entrepreneurs de l'économie circulaire

Les lauréats 2022 des trophées Cyclab

Depuis 2019, les Trophées Cyclab de l'économie circulaire récompensent des porteurs de projets innovants sur le territoire Aunis-Saintonge. En octobre 2022, lors de la troisième édition 8 nouveaux lauréats ont été récompensés :

- ARCHI B - Solène BOSSARD**
Rénovation, aménagement et conception d'espaces intérieurs à partir de matériaux recyclés
- BITI - Clémentine et Edgar CUTZACH**
Création d'une ressource de matériaux de construction
- DISENT-ELLES - Camille CIEPLIK et Luce LÉPISIER**
Spiritueux distillés-mains en édition limitée à partir de produits invendus (écorcés, légumes, bières, etc.)
- KABOOM MARQUERIE - Lucie JOGUET**
Collection de pièces de maroquinerie écoresponsables à base de cuirs et tissus détournés
- L'EMPREINTE DU BOIS - Gérald FOREST**
Fabrication de mobilier et d'agencements écoresponsables à partir de bois détournés et de plastiques recyclés issus de chantiers
- MAIANA - Cloé GROUS**
Collection écoresponsable à partir de textiles récupérés
- AUDREY-PLUCHON DESIGN - Audrey PLUCHON**
Ligne de mobilier créée à partir de matières ressources issues de déchets professionnels
- CONSIGNIE 17 - Nina RODIER**
Consigne pour le réemploi des contenants en verre grâce à une usine de lavage

24 lauréats ont vu leur projet récompensé et ont pu bénéficier d'un accompagnement sur-mesure depuis la création des Trophées Cyclab en 2019.

Projets étudiants

LYCEE DU BOIS

- Pupitres poétiques pour la Mairie de Surgères par 8 étudiants avec Audrey Pluchon Design (lauréate 2022)
- Création de mobilier upcyclé
- Trophées de la Coupe du Monde de Rugby par 40 étudiants

ENILIA-ENSMIC

- Boisson fermentée à partir d'agrumes invendus pour l'Usine à Gaz (lauréat 2021)
- Recette de chocolats anti-gaspi pour Oh la la du Chocolat (lauréate 2021)

LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

- Projet tutoré dans le cadre de la Mineure "Entrepreneuriat" avec Maiana (lauréate 2022)

EIGSI

- Diagnostic de faisabilité d'une collecte des plastiques des professionnels à Surgères par 6 étudiants
- Jeu de sensibilisation au tri des déchets par 7 étudiants
- Diagnostic de faisabilité d'une filière de revalorisation de chevaux en Charente-Maritime

EXCELIA

- Trophées de la JET de Charentes Tourisme avec 23 étudiants

L'Atelier Cyclab

Maison de l'économie circulaire
et du zéro déchet



470
visiteurs

Inauguré le 21 octobre 2021, l'Atelier Cyclab est le premier tiers-lieu dédié à l'innovation en économie circulaire porté par une collectivité. Il accueille les acteurs de l'économie circulaire et du zéro déchet du territoire, notamment les lauréats des Trophées Cyclab, les membres de la promo, du club et les étudiants.

L'Atelier Cyclab propose aussi des formations, des rencontres entrepreneuriales et des ateliers grand public.

4 agents

1 500 m²

3 labos

Labo Bois (scie ruban, toupe, dégauchisseuse...),
Labo Agroalimentaire
(four professionnel, cellule de refroidissement...)
Labo tech (imprimante 3D, brodeuse numérique, laser, graveur...)

Matériauthèque

2 bureaux

1 espace coworking

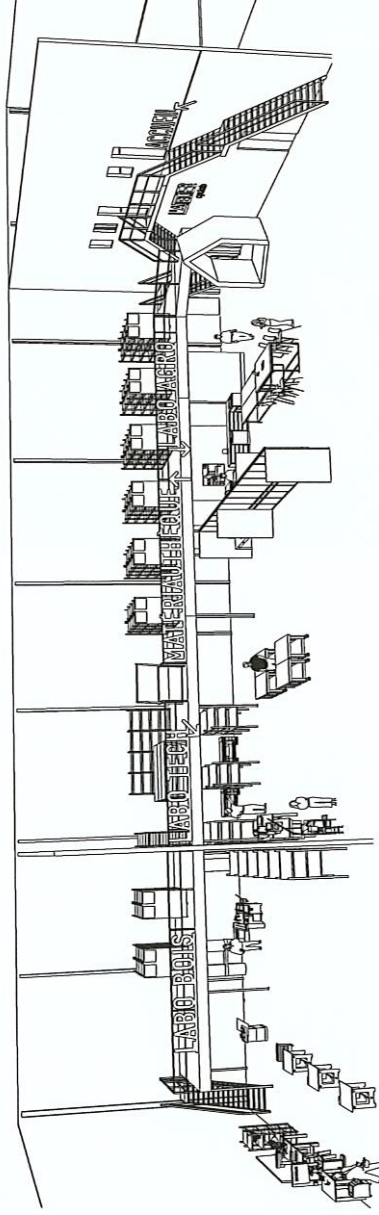
1 salle de conférence

75

réservations
de la salle Forum

170

jours d'utilisation
du labo Agroalimentaire



19 rencontres

Collectivités/Entreprises

Sensibilisation des équipes
Eiffage, Menuiserie Hlou,
Club Pro Vals de Saintonge...

Workshops

Charentes Tourisme, MAF, La Poste, Paprec...

Escape Game Économie circulaire

MAIF, Sous-préfecture de Charente-Maritime...

Visites inspirantes

Syndicat Mixte BiltGarbi (64), Syndicat
du Bois de l'Aumône (63), SYDED (25)...

12 projets

**Enseignement
supérieur**

Lycée du Bois
ENILIA ENSMIC
Excelia

La Rochelle Université

EIGSI

4 rencontres

réseaux

Ateliers

**grand public
zéro déchet**

18 enfants et
47 adultes sensibilisés

12 ateliers

professionnels

Accompagnement des
porteurs de projets et
création d'entreprise

Sourcing

**détournement
matières**

Bois : 4 tonnes

Fruits/légumes :
6 tonnes

Textiles : 10 m³

L'outil En Main

Depuis

le 2 mars 2022,

l'Atelier Cyclab accueille
chaque mercredi après-midi,

l'Association L'Outil en Main
Surgérien.

33 anciens artisans transmettent à
36 enfants leur savoir-faire autour de
14 corps de métiers (couture, mécanique,
électricité...). Ce partenariat a permis à
l'association d'être le premier "L'Outil En
Main" en France à s'engager dans une
démarche d'économie circulaire
en utilisant 100% de
matériaux récupérés.

**Economie
circulaire**

**Coopération
territoriale**

**Pratiquer &
valoriser**

Financer

**Appuyer
le territoire**

Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le 26/09/2023

ID : 017-251701900-20230925-CS2023_03_033-DE

L'ATELIER
INNOVATION EN ÉCONOMIE
CIRCULAIRE ET ZÉRO DÉCHET
cyclab

Les partenaires

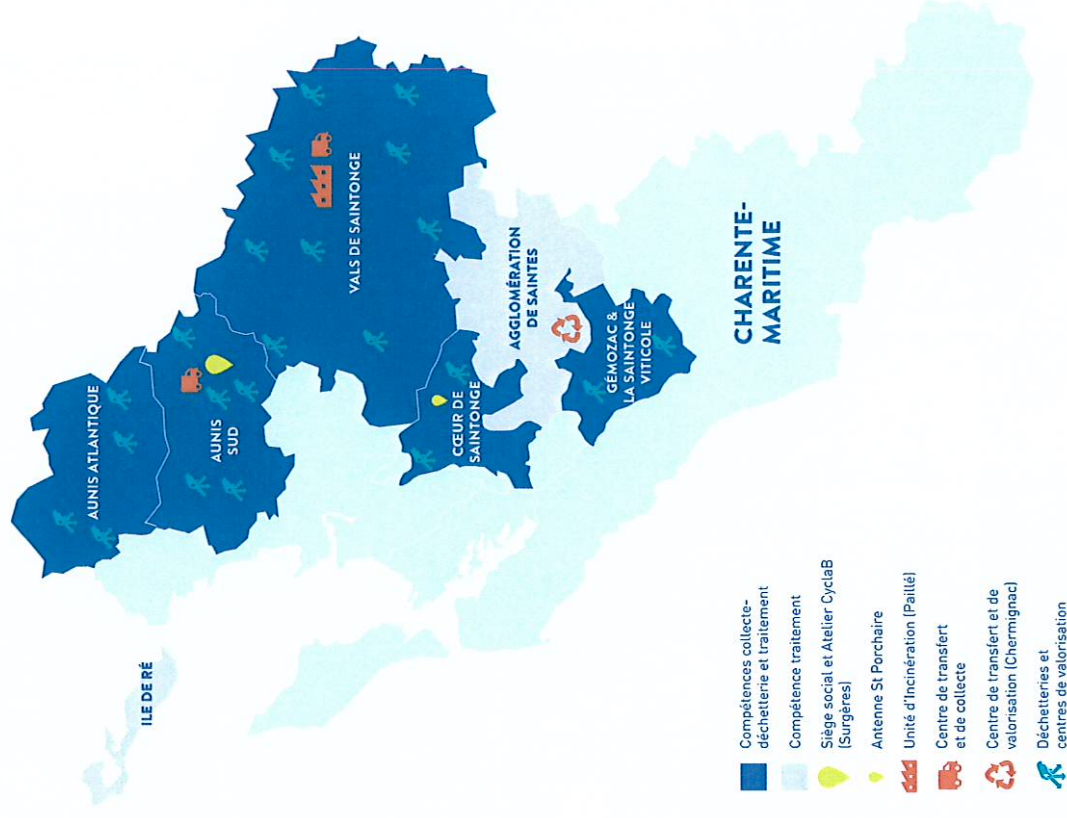
- Intercommunalités adhérentes : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémazac & La Saintonge Viticole, Vals de Saintonge, Ile de Ré et l'Agglomération de Saintes.
- Région Nouvelle-Aquitaine.
- Union européenne (programme LEADER) et État (ADEME).
- Charentes Tourisme
- Entreprises : Brangeon Environnement, Eiffage Route, Huhtamaki, Paprec CRV, Paprec Energies, Veolia.
- Structures d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprise : Action'elles, ADI, Afipar, Campushnov, COAPI, j'adopte un projet, La Caale, Odacio, Pop Incub.
- Enseignement supérieur : EIGSI, ENILIA-ENSMIC, Lycée des métiers du Bois du Pays d'Aunis, La Rochelle Université.

Les déchets du territoire



16

Les équipements



17

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le 26/09/2023



Compétence Collecte
& déchetteries

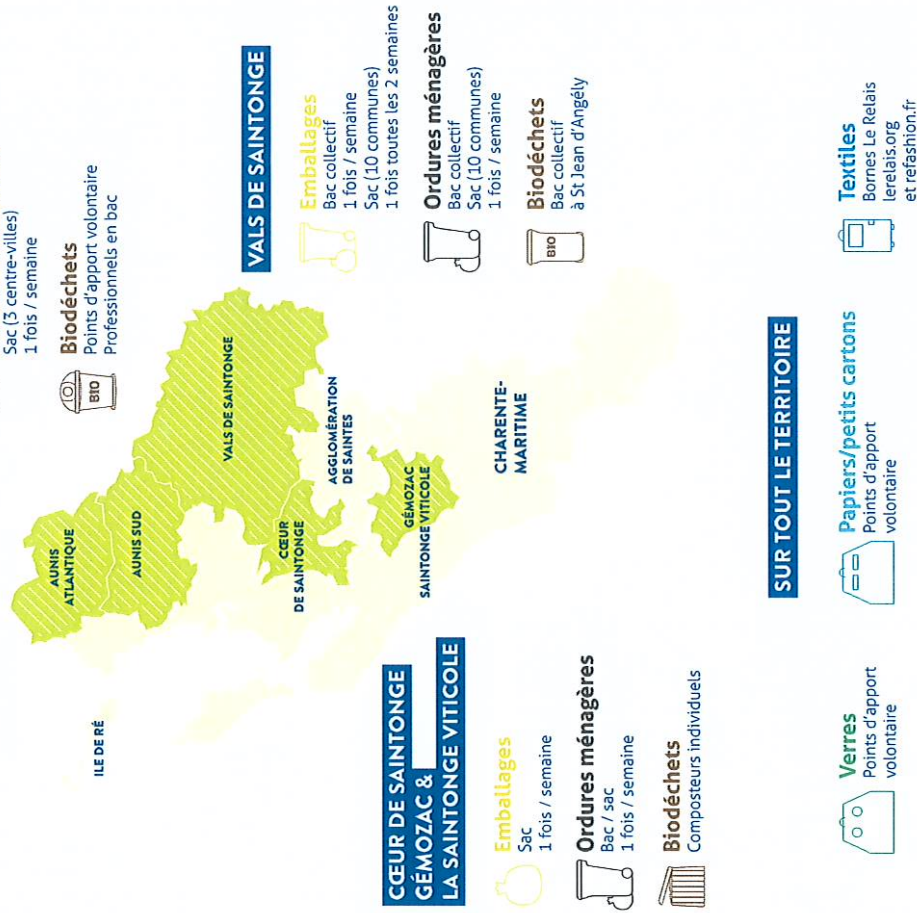


ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

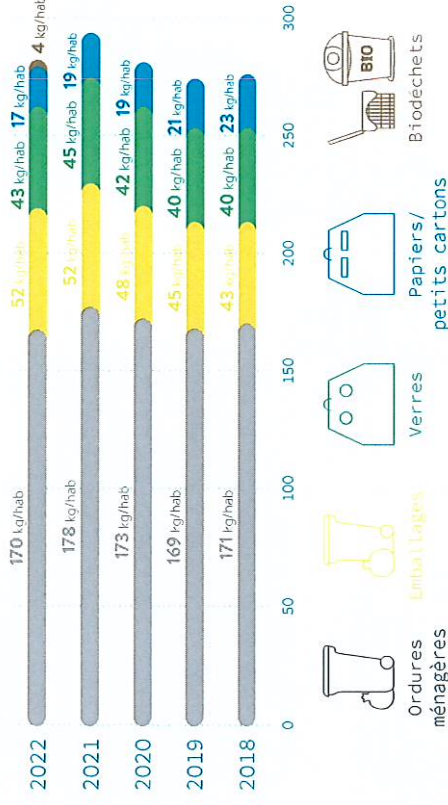
UVE : Usine de valorisation énergétique

La collecte

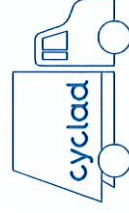
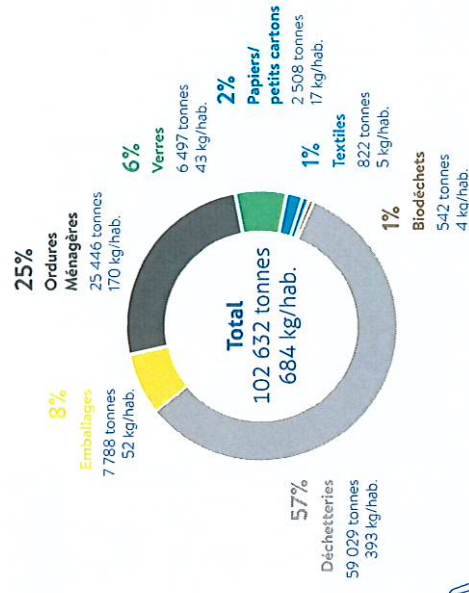
Modes et fréquences



L'évolution de la production de déchets

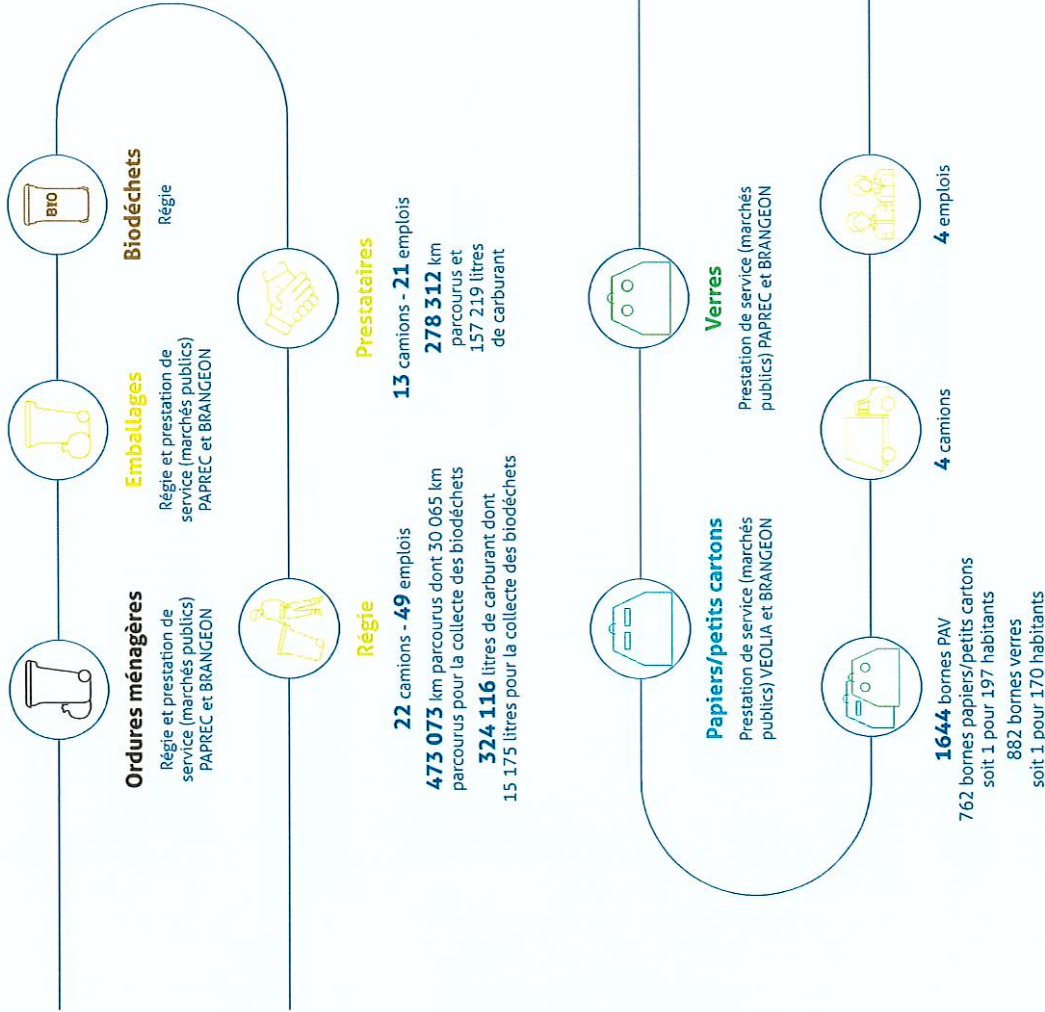


La répartition



La collecte

Exploitation du service



Focus sur

La collecte incitative

Gémozac & La Saintonge Viticole et Cœur de Saintonge

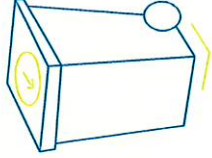
Au 1er janvier 2023, ces territoires font un grand pas en faveur de la réduction des déchets avec la mise en place de la collecte incitative. Comme en Aunis depuis 2016, Cyclad encourage le tri et le compostage en collectant plus souvent les emballages (toutes les semaines) que les ordures ménagères (toutes les deux semaines).

A partir de juillet 2022, Cyclad a accompagné les habitants vers ces changements avec la mise en place d'une campagne d'information et d'équipement en bacs et composteurs.



19
modèles de flyers et affiches réalisés

17
visuels pour les réseaux sociaux



Gémozac & La Saintonge Viticole

16
réunions techniques avec 32 élus

13
présentations en conseils municipaux

4
réunions d'information et d'équipement
470 habitants sensibilisés

7 056
foyers et professionnels sensibilisés et 3 987 composteurs distribués en porte-à-porte

Cœur de Saintonge

18
réunions techniques avec 34 élus

16
présentations en conseils municipaux

11
réunions d'information et d'équipement
697 habitants sensibilisés

857
composteurs distribués

Les biodéchets

À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source devient obligatoire pour tous

Le tri des biodéchets à la source est l'un des enjeux majeurs de la réduction de nos poubelles d'ordures ménagères. Les biodéchets sont les épluchures, restes de repas, marc de café, etc. Composés à 80% d'eau, ils sont biodégradables et sont la base d'un compost de qualité. Or, ils représentent encore près de 30% de nos poubelles. Après 10 ans d'équipement en composteurs individuels, Cyclad poursuit son engagement en faveur du tri des biodéchets à la source en développant la collecte séparée auprès des professionnels (2017) puis des particuliers (tests depuis 2018). Les biodéchets sont traités en plateforme de compostage pour être utilisés localement en compost.

4 036
kits de tri des
biodéchets distribués

198
actions menées
par les équipes



Collecte des biodéchets en Aunis Atlantique

NOUVEAU en 2022

13 communes
équipées
en juin et
6 en octobre

89 bornes
d'apport
volontaire

2 512 foyers
équipés
soit 20%

12 professionnels
(cantines, EHPAD,
restauration...)

67 tonnes détournées
entre juin et décembre 2022

542 tonnes
détournées en 2022
(soit +60 % par rapport à 2021)
et valorisées en compost

Collecte des biodéchets en Aunis Sud

123 bornes
d'apport volontaire

4 433 foyers
équipés
soit 33%

91 professionnels
(cantines, EHPAD,
restauration, ...)

308 tonnes
collectées
en 2022.

Collecte des biodéchets à Saint-Jean-d'Angély

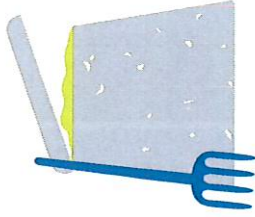
64 bacs
collectifs

777 foyers
équipés
soit 22%

33 professionnels
(cantines, EHPAD,
restauration...)

110 tonnes
collectées
en 2022.
+ 57 tonnes en
Vais de Saintonge.

Le compostage



44 460
foyers équipés d'un
composteur sur tout le
territoire depuis 2008

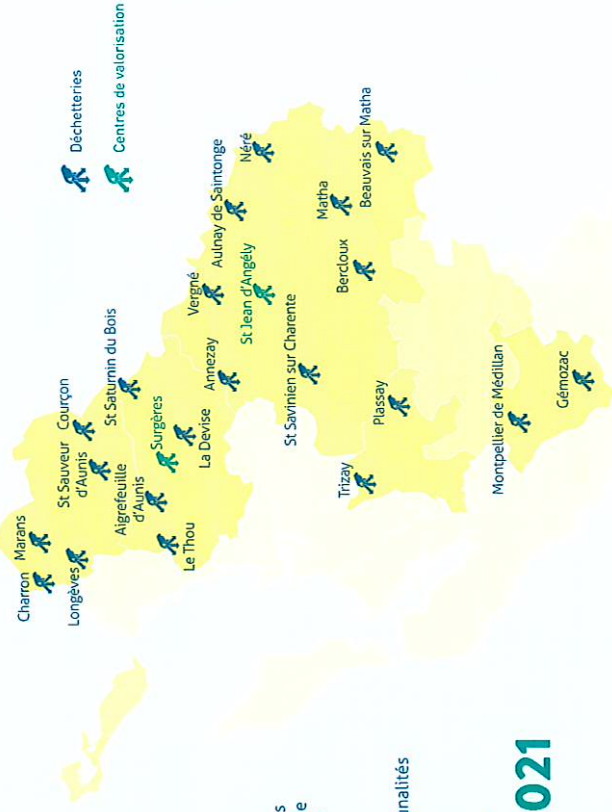
En 2022,

**Gémozac &
La Saintonge Viticole**
3 987
composteurs distribués
en porte-à-porte

Cœur de Saintonge
857
composteurs distribués
en réunions d'information
et permanences
en déchetteries

Les déchetteries et centres de valorisation

Les déchetteries réceptionnent 57% des déchets produits sur le territoire. Elles doivent se transformer pour accueillir jusqu'à 50 filières et sous-filières de tri et devenir des outils au service du tri, de la valorisation et du réemploi. La construction de la déchetterie de demain est en route. Cyclad dispose de 21 déchetteries et de deux centres de valorisation nouvelle génération qui accueillent toutes les filières de tri et une zone de réemploi centrale de 140 m² : la CycladB'Box.



23 déchetteries et centres de valorisation

5 intercommunalités

188 communes

150 021 habitants

81% de matériaux valorisés (74% en 2021)

8% stockés en ISDND (52% du tout-venant)

11% stockés en ISDI (39% des gravats)

Modalités d'exploitation du service

Haut de quai : régie

Bas de quai : Prestation de service (marchés publics) PAPREC



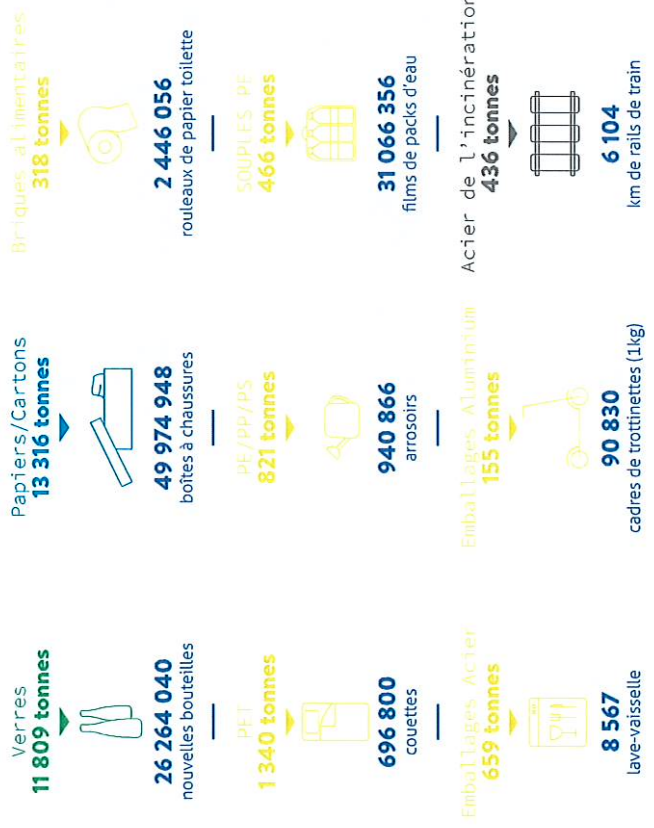
Modes de traitement des déchets



*L'UIOM de Paillé sera transformée en LVE en 2025. Les travaux débuteront en 2023.

Des matériaux recyclés

Les matériaux triés sont conditionnés, envoyés vers des usines de recyclage en France et en Europe pour être transformés en nouveaux objets de la vie quotidienne.



Trois sites de valorisation

Surgères

4 activités : collecte, transfert, mécanique, maintenance

32 agents

22 000 m²

1 000 m³
Capacité maximale de stockage instantanée de matériaux secs

1 000 m³
Capacité maximale de stockage instantanée OMR* / fermentescibles

Déchets réceptionnés
Emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés

Centre de collecte
5 bennes traditionnelles
5 camions robotisés
1 camion robotisé biodéchets
1 laveuse

Provenance des déchets
Charente-Maritime

2 quais de transfert
automatiques des emballages et des ordures ménagères

3 500 t.
d'emballages par an

10 500 t.
de déchets OMR* par an

Paillé

1 unité d'incinération
d'une capacité de 30 000 tonnes/an

11 emplois (PAPREC)

18 agents (Cyclad)

31 972 m²

Déchets réceptionnés
Emballages, ordures ménagères, papiers de bureau, polystyrène.

Centre de collecte
5 bennes traditionnelles
2 camions robotisés
1 camion robotisé biodéchets
1 laveuse

Provenance des déchets
Charente-Maritime

Chermignac

63 100 tonnes

81 229 m²

9 emplois (Veolia)

Déchets réceptionnés
Végétaux, bois, papiers, cartons, verres, Déchets d'Equipements Electroniques (DEEE), métaux, gravats, emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés, Déchets Industriels Banals (DIB), Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA).

Provenance des déchets
Charente-Maritime

Tri robotisé
Déchets d'Equipements d'Ameublement

Tri du bois en 2 catégories
classe A et classe B

Tri des DIB et du tout venant
de déchetterie

Chaîne CSR (Combustible Solide de Récupération)

Contrôle qualité et transfert
Cartons, Gravats, Verre, Métaux, OMR* + EMB* + Papiers/petits cartons

Broyage
bois et végétaux

*OMR : Ordures ménagères résiduelles
*EMB : Emballages

Les enjeux financiers

L'évolution du coût de la gestion des déchets concerne toutes les collectivités en France. Sa hausse est majoritairement liée à l'augmentation constante de la fiscalité imposée par l'État et aux coûts de traitement des déchets non recyclables. Sur notre territoire, cette évolution est amortie grâce aux efforts de tous en faveur du tri et de la réduction des déchets. Le tri des biodéchets est au cœur de ces enjeux pour réduire nos déchets enfouis et incinérés.

Le coût de nos déchets



Compost
coûte
0€
la tonne



Papiers/
petits cartons
coûte
0€
la tonne



Verres
coûte
15€
la tonne



Végétaux
coûte
41€
la tonne



Bois
coûte
112€
la tonne



Biodéchets
coûte
60€
la tonne



Emballages
coûte
40€
la tonne



Tout-venant
coûte
165€
la tonne



Métaux
rapporte
58€
la tonne



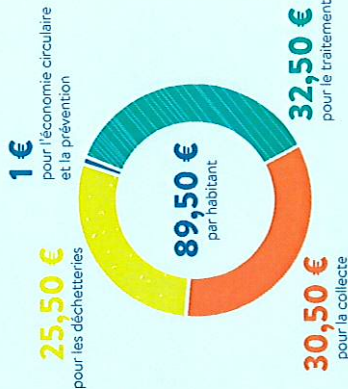
Ordures
Ménagères
coûte
180€
la tonne



Cartons
rapporte
10€
la tonne

Le coût moyen du service public

de prévention et de gestion des déchets par habitant en 2022



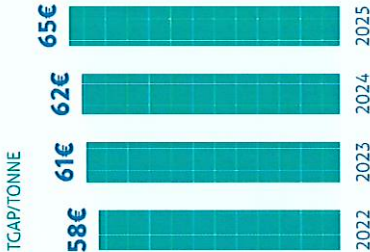
1 € pour l'économie circulaire et la prévention

La hausse de la taxe générale sur les activités polluantes

Fixée par l'État, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) s'applique sur les tonnages de déchets contenus dans les sacs noirs d'ordures ménagères et le tout-venant de déchetterie. Plus la quantité de ces déchets augmente, plus la taxe payée par la collectivité est élevée.

Cette taxe ne concerne pas les déchets des filières de recyclage correctement triés par les ménages et les professionnels : les emballages, les biodéchets, les papiers/petits cartons, les verres, les textiles et les autres déchets triés en déchetterie.

Il est donc important de trier pour maîtriser la hausse des coûts de gestion des déchets imposée par la législation.



L'augmentation des coûts de traitement des déchets non recyclables

Sans le tri, le coût de traitement de nos déchets serait 40% plus élevé.



Le service public Cyclad dispose d'une capacité de traitement des déchets non recyclables qui couvre 2/3 des tonnages des ordures ménagères que nous produisons. Pour le tiers restant et le tout-venant de déchetterie (non recyclable également), Cyclad dépend à 100% d'opérateurs extérieurs pour l'incinération et l'enfouissement. Ces coûts sont en constante augmentation.

Les enjeux financiers

La matrice des coûts année 2021

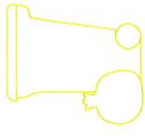
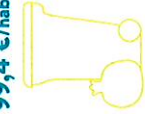
La matrice des coûts est un cadre de présentation standardisé des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets proposé par l'ADEME. Il permet de détailler, pour chaque flux de déchets, les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Cet outil aide les collectivités à suivre et maîtriser l'évolution des coûts de gestion des déchets à travers leur connaissance et leur analyse comparée.

Le coût aidé correspond au coût restant à la charge de la collectivité (charges – recettes liées à l'activité déchets pour l'ensemble des flux).

	Ordures ménagères	Déchetteries	Biodéchets	Emballages et papiers	Verres	Autres*	Total
Coût aidé €/hab	49,3	26,1	17,9	7,8	1,1	-16,9	85,4
Production kg/hab	178	323	en cours	70	45	1	616

*Services dédiés aux professionnels ou collectivités.

Comparaison du coût aidé moyen du service rendu par habitant

85,4 €/hab  Cyclod	100,8 €/hab  Moyenne régionale Nouvelle-Aquitaine	99,4 €/hab  Moyenne nationale du mixte rural
--	---	--

➔ Un coût inférieur de 15,40 €/habitant par rapport à la moyenne régionale

Répartition des coûts en 2021

	Ordures ménagères	Déchets en déchetterie	Biodéchets	Emballages et papiers	Verres
Structure			3,2 €		
Communication			0,7 €		
Prévention			2,0 €		
Pré-collecte	2,2 €	-	9,0 €	2,2 €	0,5 €
Collecte	18,4 €	14,8 €	2,3 €	16,9 €	1,9 €
Transport	1,9 €	10,1 €	-	1,9 €	-
Traitement	24,6 €	8,8 €	3,2 €	9,6 €	-
Produits industriels		8,8 €	0,0 €	4,9 €	1,1 €
Soutiens	0,1 €	1,8 €	0,4 €	19,4 €	0,6 €
Aides	0,3 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €

Compte administratif 2022

Le budget consolidé de l'exercice 2022 est marqué d'anticiper le cycle lié à l'inflation qui impacte fortement les formules de révision des marchés et l'ensemble des achats. Le budget investissement est excédentaire de 5 564 K€, le syndicat ayant anticipé les travaux de modernisation de l'outil de traitement de Paillé. Cet excédent permettra de moins recourir à l'emprunt.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		3 161 685,76 €		499 966,39 €
Opérations 2022	26 755 938,84 €	28 159 166,90 €	6 066 258,51 €	11 630 226,54 €
Résultat de clôture	26 755 938,84 €	31 320 852,66 €	6 066 258,51 €	12 130 192,93 €
Restes à réaliser			769 021,56 €	
Total cumulé	26 755 938,84 €	31 320 852,66 €	6 835 280,07 €	12 130 192,93 €
Résultat définitif	4 564 913,82 €			5 294 912,86 €

Les contributions des collectivités adhérentes représentent 44 % des recettes. Le reste provient de recettes extérieures dont : 29 % de recettes d'investissements et notamment la contractualisation de 9 M d'euros pour la modernisation de l'unité de Paillé, 13 % des éco-organismes, 10 % des ventes de matière et 4 % de subventions et autres produits.

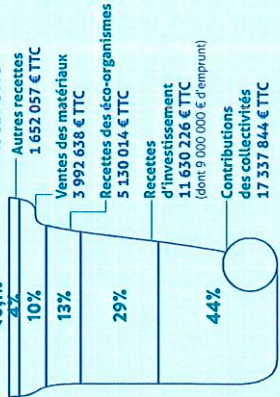
Dépenses

32 822 197 € TTC



Recettes

39 789 393 € TTC



Les élus

33 élus au comité syndical

CDC Ile de Ré

7^e Vice-Présidente

Lina BESNIER

Délégué

Patrick BOUSSATON

CDC Aunis Sud

Président

Jean GORIOUX

3^e Vice-Présidente

Anne-Sophie DESCAMPS,

en charge de Cyclab,

du Zéro Déchet, du PLPDMA

et de la sécurité

Délégués

Stéphane AUGÉ

Denis DUBOURGNOUX

Éric GUINOISEAU

Emmanuel JOBIN

CDC Cœur de Saintonge

2^e Vice-Président

Sylvain BARREAU,

en charge des finances,

comptabilité, commande

publique, ressources

humaines et sécurité

Délégués

Jean-Paul GAILLOT

David RAFFÉ

Jean-Pascal VIALE

CDC de Gémorac & La Saintonge

Viticole

5^e Vice-Président

Christian LUCAZEAU

Délégué

Jean-Michel CHATELIER

Agglomération de Saintes

6^e Vice-Président

Jérôme GARDELLE, en charge

de l'optimisation et innovation

technologique

Membre du bureau

Elène TRAIN

Délégués

Jean-Luc FOURRÉ

Gaby TOUZINAUD

Isabelle COSSON

Les agents

135 agents

94 titulaires

40 contractuels

1 apprenti(e)

67

48

12

7

1

DGS

Ressources

Pôle Économie Circulaire

Communication

Zéro Déchet

Travaux

Maintenance

Technique

Collecte

Mai 2023

50 agents

4 agents

27 agents

35

5 agents

6 agents

5 agents

4 agents

5 agents

6 agents

5 agents

4 agents

3 agents

2 agents

1 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

0 agent

Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le 26/09/2023

ID : 017-251701900-20230925-CS2023_03_033-DE



Tous les déchets ont de l'avenir

Syndicat Mixte Cyclad

CS70019

1 rue Julia et Maurice Marcou
17 700 Surgères

Tél. : 05 46 07 16 66

Mail : contact@cyclad.org

N° Siret : 251 701 900 00036

 @Cyclad17

cyclad.org



Conception : Instant Urbain